

Bulletin d'adhésion « Spécial fin d'année »

J'adhère à la FFMC 89 et participe à son action !

- ★ Afin d'améliorer les conditions de pratique de la moto,
- ★ D'être informé régulièrement sur les mesures qui visent nos machines et leurs conducteurs,
 - ★ De connaître mes droits,
 - ★ De lutter contre les normes abusives,
- ★ Rejoindre une communauté active, citoyenne et solidaire.

Adhérer ou ré-adhérer en ligne : <http://adh.ffmc.fr/>
ou par courrier à l'aide de ce formulaire.

J'adhère à la FFMC 89 à partir de septembre de cette année et pour l'année suivante

Nom * : Prénom * :

Date naissance * :/...../..... Profession :

Adresse * :

Code postal * : Ville * :

Adresse courriel * :

Tél. portable : Tél. fixe :

 Marque moto : Type : Cylindrée :

1ère adhésion **Renouvellement** (N° carte)

Déjà adhérent ? Pensez au prélèvement automatique, demandez-le :

Sur votre compte GAEL (<http://gael.ffmc.fr/> onglet « mon profil ») ou à votre antenne.

Je souhaite être rattaché(e) à l'antenne du département n° ...

Je verse **56 euros** (minimum).

Fait le :

Signature :

*** : Données obligatoires**

Données personnelles

J'autorise (cases à cocher) :

- La FFMC à m'envoyer mensuellement sa lettre d'information
- Moto Magazine à m'envoyer mensuellement sa lettre d'information
- L'Assurance Mutuelle Des Motards à me contacter..

Bulletin à renvoyer à :

FFMC 89
Mairie de Joigny
3, Quai du 1er Dragons,
89300 Joigny
Joindre un chèque de **56€**
(minimum) **au lieu de 84€**
à l'ordre de la FFMC 89
:

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à sn@ffmc.asso.fr ». La charte des données personnelles de la FFMC : www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6772